

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE NADOR
COMMUNE URBAINE D'AL ARROUIT

**PROCES VERBAL DE LA RECEPTION PROVISOIRE DU POLE URBAIN
AL ARROUIT - TRANCHE 2 - PROVINCE DE NADOR
TF23601/11**

Le 17 Novembre 2020 s'est tenue la commission technique chargée de la réception provisoire des travaux de viabilisation du secteur 2 du Pôle Urbain Al Arouit à Al Arouit — Province de Nador, ladite commission a conclu les points suivants :





- Vu les dispositions de la loi 25-90 relative aux lotissements, groupes d'habitation et morcellements ;
- Vu le PV de la commission provinciale tenu le 17/11/2020 ;
- Vu le plan présenté après bornage ;
- Vu l'attestation d'achèvement des travaux délivré par l'Architecte ;
- Vu l'attestation d'achèvement des travaux délivré par le BET ;
- Vu les réceptions des services techniques extérieurs ;
- Vu l'engagement fourni par la société Al Omrane Oujda.

Les membres de la commission ont convenu de prononcer la réception provisoire du tranche 2 du Pôle Urbain Al Arouit — Province de Nador.

PROCES VERBAL DE LA RECEPTION PROVISOIRE DE POLE URBAIN

AL AROUIT - TRANCHE 2 - PROVINCE DE NADOR

TF23601/11

<p>PACHALIK AL AROUIT</p> <p>Le Pacha Najem EL OMARI</p> 	<p>PROVINCE DE NADOR</p> 
<p>AGENCE URBAINE DE NADOR-DRIOUCH-GUERCIF</p> 	<p>LA COMMUNE DE AL AROUIT</p> 
<p>ONEE-BRANCHE EAU</p> 	<p>ONEE BRANCHE ELECTRICITE</p> 
<p>IAM</p> <p>Délégation Commerciale Nador</p> 	<p>SERVICE CADASTRE</p> <p>COULVATION FONCIER DU CADASTRE ET DE LA CARTOGRAPHIE SERVICE DE LA CONSERVATION FONCIERE</p> 
<p>PROTECTION CIVILE</p> 	

Mr Ahmed LOUHIBI
Directeur
Agence Nador et Driouch
Al Omrane Région de l'Oriental

Mr Mohamed LAJEB
Chef de Projets
Agence Nador et Driouch
Al Omrane Région de l'Oriental

